



Ligue GRAND EST de TRIATHLON  
Maison Régionale des Sports – 13, rue Jean Moulin – BP 70001 - 54510 TOMBLAINE

## Réunion Téléphonée

13 octobre 2020 à 18h30

Présents

BERNOT Eric  
BLANCHET Eric  
DUCHEMIN Nicolas  
DUPONT Anne-Charlotte  
DUTHILLEUL Jean-Paul  
LEHAIR Agnès  
MATHIEU Maud  
TACHE Tony

Le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

### 1 Examen des demandes d'aide des organisateurs

Conformément à la décision prise, le Président a souhaité réunir ce groupe pour étudier les demandes d'aide financière aux organisateurs pour les frais supplémentaires (gel, masques...) ou les annulations engendrées par la crise sanitaire.

Le Président indique tout d'abord que nombreux sont les organisateurs qui n'ont pas souhaité solliciter cette aide. Certains ont même précisé qu'ils avaient anticipé une année blanche en matière d'organisation.

Les demandes remontées dans le cadre de ce dispositif sont étudiées en tenant compte de la nature des frais, des justificatifs fournis et selon une méthodologie partagée.

Ainsi, il est décidé d'accompagner de manière différente nos organisateurs clubs et les autres structures organisatrices bénéficiant d'un agrément Ligue.

Un plancher minimum est également défini. Soit 250 euros pour un club organisateur et 100 euros pour les autres organisations.

En cas d'annulation :

- Pour les achats de fournitures, l'aide sera différenciée selon si la denrée est réutilisable l'année suivante ou pas.
- Les achats de services seront pris en compte à hauteur de 10% pour les clubs et 5% pour les autres structures



**Ligue GRAND EST de TRIATHLON**

**Maison Régionale des Sports – 13, rue Jean Moulin – BP 70001 - 54510 TOMBLAINE**

- En ce qui concerne les achats de matériel ou fournitures supplémentaires (gel, masques jetables...) la prise en charge sera de 100% pour les clubs et 35% pour les autres.

Un état des demandes est présenté et les montants sont donc définis en fonction de ces critères ainsi définis.

Frais d'annulation :

- NAVECO 250,00 €
- TAC Colmar 250,00 €
- TROC 300 €
- VTCA Falck 250,00 €
- Epernay 325,00 €
- WOIPPY-P.P 250 € *Non Club*
- LANGRES 250,00 €

Frais d'achats « Covid »

- TEC 250,00 €
- FAV-MADINE 150 € *Non Club*
- BRUMATH 250,00 €
- ECAC 250,00 €

Il reste encore quelques épreuves programmées d'ici la fin de l'année. Les demandes qui nous parviendraient, seront accompagnées avec le même dispositif.

La somme prévue au budget révisé suite au COVID, ne sera pas consommée. Le Président propose d'en utiliser une partie pour apporter une aide exceptionnelle d'accompagnement des écoles de triathlon labellisées qui auraient également acheté des fournitures liées aux obligations COVID en fonctionnement de club (gel, masques...).

La proposition est validée.

## **2. Informations diverses**

Les attributions de labels pour 2021 sont à l'étude, en tenant compte des épreuves retenues cette année et n'ayant pu être réalisées.

Il est envisagé de remettre des maillots de champions Grand-Est, il reste à définir les catégories concernées et le modèle. Des devis doivent être lancés.

Au vu de l'évolution de la crise sanitaire, le maintien du séminaire du CA et la participation aux AG se posent.

Rappel : CA en visio le 6 octobre à 18h00



**Ligue GRAND EST de TRIATHLON**  
**Maison Régionale des Sports – 13, rue Jean Moulin – BP 70001 - 54510 TOMBLAINE**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les participants et clôture la réunion.

**Patrick Soin**  
**Secrétaire Général**

**Jean-Paul DUTHILLEUL**  
**Président**